

Inscriptions Année scolaire 2025-26

Ecole primaire Les Castors

Les inscriptions ont débuté depuis mi-janvier.

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour les nouveaux élèves qui seront scolarisés en maternelle (enfants nés en 2022) lors de **l'année scolaire 2025-26**, ainsi que pour tous les autres élèves qui viendront d'une autre école.*

DEMARCHES :

✧ **Se rendre à la mairie** avec le livret de famille, le carnet de vaccination, un justificatif de domicile : un certificat d'inscription sera délivré,

✧ **Se rendre à l'école** pour enregistrer l'inscription :

➔ **Le plus rapidement possible, sur rendez-vous jusqu'à la fin de l'année scolaire,**

➔ **Permanences à l'école élémentaire pour les nouveaux habitants :**

✧ Lundi 25 août 2025 de 10h00 à 13h00

✧ Mardi 26 août 2025 de 11h00 à 13h00

Amener les pièces suivantes :

- Attestation d'inscription délivrée par la Mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations requises à jour **
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2024/2025

Attention: Si votre enfant est scolarisé en classe de GS à l'école, il est déjà inscrit. Il n'y a pas lieu de l'inscrire pour le CP.

Françoise Pollard, Directrice

NB :

* La loi concernant l'instruction obligatoire à 3 ans a été publiée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Elle s'applique à compter de la rentrée scolaire 2019.

➤ Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile 2024 sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.

** Pour les **enfants nés avant le 1er janvier 2018**, seules sont obligatoires avant la scolarisation les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT Polio).

Pour les **enfants nés à partir du 1er janvier 2018** : **En plus du DTPolio**, les vaccins devenus obligatoires au 1er janvier 2018, sont les suivants : la coqueluche, les infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, les infections invasives à pneumocoque, le méningocoque de sérogroupe C, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Site de l'école : <https://ecole-les-castors-st-etienne-de-st-geoirs.web.ac-grenoble.fr/>